



CHECK-LIST – INTERVENTION D'UNE ENTREPRISE EXTERIEURE

INTERVENTION D'UNE ENTREPRISE EXTERIEURE

Cette fiche a pour objectif d'aider les collectivités à évaluer et fixer les conditions d'intervention d'une entreprise extérieure en période de pandémie Covid-19.

Ce document peut être annexé au protocole de sécurité (plan de prévention, protocole de chargement/déchargement, permis feu).

À l'issue de l'évaluation, l'entreprise et la collectivité s'accordent sur la possibilité d'engager ou non les travaux selon les trois cas ci-dessous :

1. Toutes les recommandations sanitaires peuvent être respectées et la collectivité a donné son accord : l'entreprise peut intervenir
2. Une ou plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées : >l'entreprise ne peut pas intervenir
3. La collectivité ne donne pas son accord : >l'entreprise ne peut pas intervenir. Le document devra être signé par les deux parties et conservé par l'entreprise. Une copie pourra être adressée au client.

Nom de l'entreprise	
Nature de l'intervention	
Lieu de l'intervention	
Nombre de personnes intervenant	



CHECK-LIST – INTERVENTION D'UNE ENTREPRISE EXTERIEURE

		OUI	NON	MESURES DE PREVENTION
SANITAIRE	Aucun salarié de l'entreprise ne présente de symptômes			
	Les salariés ont été sensibilisés aux gestes barrières ?			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Saluer sans se serrer la main ✓ Utiliser un mouchoir à usage unique ✓ Tousser et éternuer dans son coude ✓ Se laver régulièrement les mains
	Les salariés ont été sensibilisés aux règles d'hygiène ?			<ul style="list-style-type: none"> ✓ S'attacher les cheveux
	Aucun salarié « vulnérable » n'intervient ?			
ORGANISATION DU CHANTIER	Existe-t-il un protocole de sécurité ?			
	Accès au chantier depuis la voie publique peut-il se faire dans des conditions compatibles avec les recommandations sanitaires (accès parking, parties communes, ascenseurs, parties privatives...) ?			
	La zone de chantier/d'intervention est-elle isolable (distance > 1 m par rapport aux occupants) ?			
	En fonction de l'intervention, un nettoyage/désinfection de la zone d'intervention est-elle prévue ?			
	L'espace de travail permet-il de travailler à plusieurs personnels intervenants en respectant une distance > 1 m ?			
	Si nécessaire, est-il possible d'isoler les matériaux/matériels dans une zone inaccessible pour les usagers ?			
	Est-il possible d'amener à pied d'œuvre du matériel encombrant (échafaudage, bétonnière...) ?			<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'entreprise n'utilisent que son matériel
POUR TRAVAILLER EN SECURITE ...	Le personnel intervenant peut-il disposer d'un point d'eau avec savon et essuie-mains jetable pour le lavage des mains et l'accès à vos sanitaires ?			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Jerrican d'eau ✓ Savon ✓ Essuie-mains jetables
	Sensibilisation : un rappel des consignes sanitaires à respecter a été effectué ? : distance > 1m, port du masque, port de gants, lavage des mains, gestion des déchets...			
	Les salariés ont les EPI nécessaire à disposition ?			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Combinaison jetable. ✓ Sur-chaussures. ✓ Gants jetables ✓ Masque de protection respiratoire.
	Les agents travaillent seuls ? si oui un protocole est en place ?			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Téléphone à disposition ✓ Trousse de secours
	Autres			
AVANT DE QUITTER LE CHANTIER...	Le personnel intervenant prévoit l'évacuation de tous les consommables utilisés et souillés dans un sac fermé chaque fin de journée.			
	Si nécessaire, les agents intervenant prévoient un nettoyage avec un produit désinfectant de la zone de travaux à la fin de notre intervention.			
	L'entreprise doit signer des documents en mairie ?			L'entreprise utilise son propre matériel (stylo)

04 2020	Fiche Prévention	
	CHECK-LIST – INTERVENTION D'UNE ENTREPRISE EXTERIEURE	

Conclusion de l'évaluation :

- * Toutes les recommandations sanitaires peuvent être respectées et la collectivité donne son accord : l'entreprise peut intervenir
- * Une ou plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées : l'entreprise ne peut pas intervenir
- * La collectivité ne donne pas son accord : l'entreprise ne peut pas intervenir

Fait à, le

Nom et signature de l'entreprise	Nom et signature du client